

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

RECUEIL SPECIAL

DU 4 juin 2015

PREFET DU VAL-DE-MARNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

RECUEIL SPECIAL du 4 juin 2015

SOMMAIRE

SERVICE DE LA PREFECTURE

**SERVICE DE LA COORDINATION
INTERMINISTERIELLE ET DE L'ACTION
DEPARTEMENTALE**

Arrêté	Date	<u>INTITULÉ</u>	Page
2015/1425	03/06/2015	Modifiant la composition du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public d'Aménagement Orly-Rungis-Seine-Amont (EPA-ORSA)	4



PREFET DU VAL DE MARNE

SERVICE DE LA COORDINATION INTERMINISTERIELLE
ET DE L'ACTION DEPARTEMENTALE

ARRETE N° 2015/1425

Modifiant la composition du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public d'Aménagement Orly-Rungis-Seine-Amont (EPA-ORSA)



Le Préfet du Val de Marne, Chevalier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre National du Mérite ;

- VU** le décret n° 2007-785 du 10 mai 2007 portant création de l'établissement public d'aménagement Orly-Rungis-Seine Amont et notamment son article 3,
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2008/2303-bis du 6 juin 2008 modifié portant composition du conseil d'administration de l'établissement public d'aménagement Orly-Rungis-Seine Amont,
- VU** les arrêtés préfectoraux n° 2009/108 du 15 janvier 2009, n° 2009/1138 du 30 mars 2009, n° 2009/2375 du 23 juin 2009, n° 2009/4249 bis du 4 novembre 2009, n° 2010/5206 du 20 mai 2010, n° 2010/5833 du 12 juillet 2010, n° 2010/6514 du 8 septembre 2010, n° 2010/7084 du 14 octobre 2010, n° 2011/1617 du 17 mai 2011, n° 2011/3506 du 19 octobre 2011, n° 2011-4038 bis du 7 décembre 2011, n° 2012/1206 du 12 avril 2012, n° 2012/2105 du 26 juin 2012, n° 2012/3571 du 18 octobre 2012, n° 2012/4623 du 20 décembre 2012, n° 2013-2076 du 5 juillet 2013, n° 2013/3525 du 3 décembre 2013, n° 2014/6001 du 25 juin 2014 et n° 2014/7101 du 16 octobre 2014, n° 2015/570 du 4 mars 2015 modifiant la composition du conseil d'administration de l'établissement public d'aménagement Orly-Rungis-Seine Amont,
- VU** la délibération n° 2015-3 – 1.2.2. du conseil départemental du 16 avril 2015,

.. ./ ...

Sur proposition de M. le secrétaire général de la préfecture du Val de Marne,

ARRETE

Article 1^{er} : L'article 1er de l'arrêté préfectoral n° 2008/2303-bis du 6 juin 2008 modifié portant composition du conseil d'administration de l'établissement public d'aménagement Orly-Rungis-Seine Amont est modifié comme suit :

...

2° Dix-huit membres représentant les collectivités territoriales :

...

b) Trois représentants du département du Val-de-Marne ;

Monsieur Christian FAVIER
Monsieur Abraham JOHNSON
Madame Patricia KORCHEF-LAMBERT

...

Article 2 : Les autres dispositions de l'arrêté susvisé demeurent inchangées.

Article 3 : Le secrétaire général de la préfecture du Val de Marne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Val de Marne et dont copie sera adressée à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

Fait à Créteil, le 3 juin 2015

Le Préfet,

Thierry LELEU

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA
PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE**

★★★★★★

POUR TOUTE CORRESPONDANCE, S'ADRESSER A :

**Monsieur le Préfet du Val-de-Marne
Direction des Ressources Humaines et des Affaires Financières
5ème Bureau
21-29 avenue du général de Gaulle
94038 CRETEIL Cedex**

Les actes originaux sont consultables en préfecture

Le Directeur de la Publication

**Monsieur Christian ROCK
Secrétaire Général de la Préfecture du Val-de-Marne**

**Impression : service reprographie de la Préfecture
Publication Bi-Mensuelle**

Numéro commission paritaire 1192 AD